

AA 126 à 181

Pour des raisons inconnues, à une époque indéterminée, la série AA a fait l'objet d'un complément. Des documents ont été ajoutés en fin de série et un répertoire, complétant celui imprimé, a été réalisé.

L'inventaire imprimé a fait l'objet d'une numérisation et a été transcrit sous format informatique par un logiciel de reconnaissance de caractères en 2005. Le complément n'a pu être compris dans cette opération pour des raisons de manque de lisibilité et a été redactylographié. A cette occasion, certains documents non analysés l'ont été, quelques erreurs ont été corrigées. Dans l'ensemble, le répertoire reste toutefois tel qu'il a été réalisé à l'origine. Les analyses n'ont pas été modifiées.

La mention « pièce scellée » signifie que le document dont le sceau subsistait en tout ou en partie a été extrait et classé à part pour des raisons de conservation et, à terme, de numérisation. Une analyse par pièce a été réalisée pour les documents scellés qui n'en avaient pas fait l'objet. Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le répertoire des pièces scellées.

Sylvie Clair
Conservateur en chef du patrimoine
Mars 2007

AA 126

1. 1163 ; Jérusalem.– Reconnaissance par Raoul, évêque de Bethléem d'une dette de 1211 besans sarrasins à la commune de Marseille.

2. 1194, [n.s.], 2 janvier, Marseille.- Engagement de la quatrième partie du port de Marseille par Hugues Geofroi de Trets, seigneur de Marseille et vicomte à Guillaume Vivaud et au juif Botin pour 20.000 sous royaux couronnés, qu'ils ont payés en son nom pour le rachat de Marseille.

3. 1208, mai ; Avignon.- Traité d'alliance entre Avignon et Saint-Gilles.

4. 1216, 26 août ; Beaucaire.– Raimond, fils de Raimond VI, comte de Toulouse, accorde aux recteurs de la Confrérie du Saint Esprit de Marseille, la liberté de commercer dans les états de son père et une maison à Beaucaire sur le marché.

AA 127

1. 1219–[1220], 23 janvier ; Marseille.– Transaction entre les habitants de la ville supérieure et ceux de la ville inférieure. 1 sceau. *Pièce scellée.*

2. 1227, 21 février ; Latran.– Bulle d'Honorius III demandant à l'empereur Frédéric II de remettre en liberté Pierre de Saint-Jacques et Guillaume Vivaud, citoyens de Marseille (copie notariée du 13 avril 1243).

3. 1228, 15 mai ; Barletta.– Mandement de l'empereur Frédéric II à Bertrand Porcellet et à son neveu homonyme pour mettre au banc de l'empire les Marseillais, s'ils n'obéissent pas aux ordres transmis par Dragonet de Montauban et Blacas, pour la restitution à Hugues de Baux et sa femme Barrale de leurs droits et revenus sur la vicomté.

4. 1229, [1230], 1^{er} janvier ; Marseille.– Levée de l'excommunication et de l'interdit dont les habitants de Marseille avaient été frappés à la suite de difficultés soulevées à l'occasion de la succession du vicomte Roncelin. *Pièce scellée.*

5. 1230, 9 janvier ; Marseille.– Sentence arbitrale rendue par le légat du Saint Siège, réglant les rapports entre l'évêque et les habitants de la ville supérieure d'une part, et les habitants de la ville inférieure d'autre part (original mutilé) (copie dans AA 11bis).

6. 1230, 23 mars ; Latran.– Bulle du pape Grégoire IX prenant sous sa protection les Marseillais et leur imposant un cens annuel de 100 oboles d'or.

- AA 128** 1 à 3. 1230, 22 octobre . Majorque.– 3 copies de lettres patentes de Jacques d'Aragon portant donation aux Marseillais de 300 maisons à Majorque.
4. 1235 (?), 19 avril ; Peipin.– Raimond de la Tour accorde aux Marseillais la permission de pénétrer dans ses terres et d'y séjourner. *Pièce scellée.*
- AA 129** 1. 1247, 30 juillet ; Lyon.– Bulle d'Innocent IV, accréditant Martin, son chapelain auprès des Marseillais, pour leur porter sa réponse au sujet de l'absolution de la Cité. *Pièce scellée.*
2. 1250, 15 mars ; Lyon.– Bulle d'Innocent IV invitant le patriarche de Jérusalem et l'archevêque de Nicosie à veiller au maintien des privilèges des Marseillais à Jérusalem et à Chypre. *Pièce scellée.*
3. 1250, 17 mars ; Lyon.– Bulle d'Innocent IV demandant au roi de Chypre de renoncer aux exactions imposées aux Marseillais, contrairement à leurs privilèges. *Pièce scellée.*
4. 1251, 1^{er} mai ; Marseille.– Bulle d'Innocent IV, prenant sous sa protection la ville de Marseille. *Pièce scellée.*
5. 1251, 30 mai ; Gênes.– Bulle du pape Innocent IV, prenant la ville de Marseille sous sa protection. *Pièce scellée.*
6. 1254, 28 juin ; Bosa.– Acte de reconnaissance du privilège accordé par le roi d'Aragon et de Sardaigne aux corailleurs de Marseille d'entrer et de sortir leurs marchandises sans payer de droits. *Pièce scellée.*
7. 1256, 13 juillet ; Marseille.– Après des différends intervenus entre des Marseillais et des habitants de Montpellier, les dommages sont évalués et remboursés.
- AA 130** 1248, 17 mars et 1249, 21 février ; Acre.– 19 quittances délivrées par Ysarn de Saint-Jacques consul d'Acre à divers particuliers, de sommes prêtées à la commune pour le rachat des privilèges des Marseillais à Acre. (Ces quittances ont été restituées au moment du remboursement).
- AA 131** 1. 1272, 4 avril ; Rome.– Lettres de Charles II invitant le sénéchal de Provence à veiller à ce que les Gênois et autres étrangers ne chargent pas leurs vaisseaux de draps et autres marchandises au détriment des navigateurs provençaux. Très douteux – Accolé à un projet de lettres royales. [s.l.] 1540.
2. 1275, 11 novembre ; Naples.– Lettres de Charles II, accordant diverses concessions et confirmations demandées par les Marseillais : privilège du vin, franchise dans les pays au-delà des

mers, accaparement des blés, cure du port et fortifications, garde des gages, marché de Saint-Martin, démêlés avec Bertrand des Baux, juridiction du second degré, rétablissement du commerce à Tunis (?), table des changeurs.

AA 131 (suite) 3. 1279, 11 octobre ; Acre.– Lettre du gardien de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, remerciant le conseil communal d'avoir fait charger un vaisseau appartenant à son établissement.

AA 132 1. 1280, 18 octobre ; Aix.– Transcription faite en 1318 d'une ordonnance du grand sénéchal de Provence qui condamne Raymond des Baux à restituer les sommes indûment perçues des merciers de Provence pour droits de péage sur les territoires de Puy-Ricard et d'Eguille. Au nombre des intéressés figurent 3 merciers de Marseille.

2 à 4. 1289, 26 avril ; Marseille.– Acte contenant les transactions entre la Communauté et Bertrand des Baux avec une copie de celle passée en 1225 avec Raymond des Baux.- 2 copies contemporaines.

AA 133 1. 1291 [1292], 12 janvier ; Tarascon.– Lettres de Charles II ordonnant au viguier de veiller à ce que les marchands puissent importer et exporter librement leurs marchandises sans droits supplémentaires.

2. 1291, [1292], 15 janvier + une de 1349 ; Tarascon.– Lettres patentes de Charles II, comte de Provence portant confirmation du privilège de non extrahendo.- 1 sceau brisé. *Pièce scellée.*

3. 1291, [1292], 16 janvier ; Tarascon.- Lettres patentes de Charles II, donnant ordre au viguier d'empêcher les exactions des gabeliers royaux à Marseille.

4. 1292, [1293], 3 janvier ; Aix.– Lettres de Charles II, renouvelant des lettres antérieures données à Tarascon le 16 janvier 1291 et invitant le Juge du Palais, le sous-viguier et le juge des premières appellations à réprimer les exactions des gabeliers comtaux qui prélèvent des droits excessifs sur certaines marchandises vendues dans la ville supérieure.- 1 sceau brisé. *Pièce scellée.*

5. 1292, 8 juin ; Brignoles.– Lettres patentes de Charles II, mandant au Sénéchal de Provence de laisser entrer au port deux navires pisans qui sont sur les côtes de Provence.

6. 1293, 31 mars ; Tarascon.– Lettres de la reine Marie, femme de Charles II, portant ordre de rendre à Spinola, Génois, les marchandises qui lui avaient été prises en mer entre Malte et la Sicile par des navigateurs marseillais.

AA 134

1. 1301 [1302], 10 février ; Marseille.— Expédition notariée d'une délibération du Conseil ordonnant des repréailles envers Bertrand de Baux à cause des saisies qu'il a fait opérer sur les bouchers à l'occasion du droit de péage illicitement perçu par lui à Berre aux Cabanes de Rognac.

2. 1314, 6 juillet ; Marseille.— Réquisitions faites au lieutenant Guiran de Simiane, viguier de Marseille, pour faire payer par le clavaire royal les frais de l'ambassade envoyée à Carcassonne pour obtenir l'élargissement de quelques Marseillais inculpés de divers délits. Expéd. contemp. sur parchemin.

3. 1317, 13 avril ; Marseille.— Articles de requête présentée au Sénéchal par les ambassadeurs des syndics (Exonération des frais d'ambassade et d'armement contre les pirates ; port ; pâturages ; etc.).

4. 1318 [1319], 16 janvier ; Naples.— Mandement de Robert, comte de Provence, au viguier de Marseille, pour l'inviter à faire renouveler les sceaux qui sont encore à l'image de Charles II.

5. 1318 [1319], 16 janvier ; Naples.— Lettres patentes du roi Robert portant création d'une foire de trois jours à Marseille devant l'église des Frères mineurs pour la fête de Saint-Louis d'Anjou, son frère. *Pièce scellée.*

6. 1318 [1319], 16 janvier ; Naples.— Lettres patentes du roi Robert ordonnant au clavaire de payer régulièrement les officiers royaux. Sceau. *Pièce scellée.*

7. 1326, 21 août ; Marseille.— Lettres de Raynaud de Scaleta, sénéchal, mandant aux officiers royaux d'observer les termes de la convention passée entre les habitants de la ville supérieure et ceux de la ville inférieure et notamment de faire juger devant la cour royale de la ville supérieure et incarcérer dans les prisons royales les habitants de cette ville qu'ils feront saisir. orig. papier scellé. *Pièce scellée.*

AA 135

1. 1336 [1337], 7 janvier ; Marseille.— Ordonnance de non lieu rendue après enquête par le juge de la ville vicomtale au bénéfice de Raymond de Pertuis qui n'avait pas payé les droits royaux sur des cuirs à l'entrée et à la sortie de Marseille.

2. 1336 [1337], 8 janvier ; Marseille.— Protestation des syndics de la ville vicomtale contre les seigneurs de Signe au sujet de certains droits perçus par eux contrairement aux privilèges.

- AA 135 (suite)**
3. 1336 [1337], 29 janvier ; Marseille.– Protestations par devant François Raymond, viguier, par Pierre Mouton, citoyen de Marseille, possédant des biens à Allauch contre le châtelain du dit lieu qui pour l'obliger à contribuer aux tailles, avait pris gage sur ses biens, contrairement aux libertés, et franchises des Marseillais ; il obtient, avec l'intervention des syndics, la main levée sur le dit gage et un recours contre les gens d'Allauch.
 4. 1338, 26 septembre ; Naples.– Lettres du roi Robert portant approbation de 14 articles de requête présentée par les ambassadeurs de Marseille et portant sur divers objets : cure du port, plages, actes de piraterie, justice, etc...
 - 5 à 7. 1341, 27 novembre ; Marseille.– Acte constatant la restitution de 415 moutons et 4 pièces de drap, achetés par des bouchers et des marchands de Marseille à la foire de Digne et saisis à Saint-Maximin par le péager d'Aix, contrairement aux privilèges. (3 copies vidimées et scellées du sceau de la cour royale de Marseille). *Pièces scellées.*

AA 136

1. 1344, 13 avril ; Avignon.– Lettres de Hugues de Baux, sénéchal de Provence, autorisant l'exportation des divers états du royaume à Marseille des vivres (blé, animaux, etc.) malgré l'interdiction. Papier.
2. 1344, 13 avril ; Avignon.– Lettre de Hugues de Baux, sénéchal de Provence, invitant les officiers royaux à rendre la justice plus promptement aux Marseillais. Papier.
3. 1344, 13 avril ; Naples.– Lettres de la reine Jeanne ordonnant aux officiers comtaux de ne rien exiger pour les inventaires des biens des Marseillais justiciables de la cour royale. *Pièce scellée.*
4. 1344, 9 août ; Marseille.– Lettres d'Hugues de Baux, sénéchal, accordant aux habitants de la ville supérieure qui relèvent de la cour et de la suzeraineté royale le droit d'avoir une boucherie et une poissonnerie.
5. 1344, 10 août ; Aix.– Lettre d'Hugues de Baux, sénéchal de Provence, demandant au juge royal de la ville supérieure de faire une enquête sur la requête qui lui a été adressée par les habitants de cette ville pour être autorisés à établir un moulin à Portegalle qui utiliserait les eaux des fontaines.

- AA 136** (suite) 6. 1349, 23 mars ; Avignon.- Bulle du pape Clément VI invitant les Marseillais à élire deux ou trois députés pour traiter de la paix avec la ville d'Aix.
- AA 137**
1. 1351, 1^{er} mai ; Naples.- Lettres patentes du roi Louis et de la reine Jeanne portant rémission des peines encourues par divers Marseillais pour avoir porté des armes aux époques des troubles (2 sceaux brisés). *Pièces scellées.*
 2. 1354 [1355], 27 mars.- Présentation de lettres du sénéchal de Provence aux officiers royaux de Toulon, Hyères, et Brignoles pour faire restituer à des Marseillais le montant des droits qui avaient été indûment perçus par ces villes, contrairement aux privilèges de Marseille.
 3. 1357, 21 octobre ; Naples.- Lettre de la reine Jeanne invitant les Marseillais à lui rester fidèles et à résister de toutes leurs forces à ses ennemis.
 4. 1357, 4 décembre ; Aix.- Lettres de Foulque d'Agout, grand sénéchal de Provence reconnaissant l'envoi par les Marseillais de 200 arbalétriers pour l'armée du château des Baux, pour qu'il leur en soit tenu compte, en même temps que de ceux qu'ils ont envoyés pour la défense d'Aix, dans la levée des cavalcades auxquelles ils sont astreints, en vertu des chapitres de paix, envers la cour royale. Papier.
 5. 1358 [1359], 9 mars ; Naples.- Donation du château de Saint-Marcel aux Marseillais par le roi Louis et la reine Jeanne. (Original, scellé sur lacs de soie rouge et jaune, sceau brisé). *Pièce scellée.*
 6. 1 copie sur parchemin de 1527
 7. 1 copie sur papier de 1547
- AA 138**
1. 1360 [1361], 17 mars ; Aix.- Lettres de Mathieu de Giswald, sénéchal, révoquant en faveur des marseillais l'interdiction d'exporter d'Arles des blés et autres denrées. Papier.
 2. 1360 [1361], 1^{er} avril ; Aix.- Lettres de Mathieu de Giswald, sénéchal, révoquant en faveur des Marseillais, l'interdiction d'exportation des vivres d'Arles. Papier.
 3. 1360, 21 avril ; Venosa.- Lettres de la reine Jeanne au sujet des protestations qui se sont élevées au conseil général de la province tenu à Apt contre la nomination de Mathieu de Giswald, sénéchal, comme contraire aux privilèges accordés par les comtes de Provence excluant les étrangers de toutes les dignités du comté.

- AA 138** (suite)
4. 1360, 13 octobre ; Aix.— Lettres de Mathieu de Giswald, sénéchal, exemptant les Marseillais de tous droits nouveaux à Aix et à Arles. Papier.
 5. 1360, 24 novembre ; Naples.— Lettres de la reine Jeanne et du roi Louis invitant le sénéchal à pourvoir aux offices vacants de juge du Palais et de sous-viguiier. 2 sceaux brisés. *Pièce scellée.*
 6. 1360, 4 décembre ; Naples.— Lettres de la reine Jeanne demandant aux syndics d'envoyer des ambassadeurs à Naples pour recevoir le serment de son mari (Louis de Duras).
 7. 1360, 4 décembre ; Naples.— Lettre du roi Louis demandant l'envoi d' ambassadeurs pour recevoir son serment.
 8. 1361, 4 janvier ; Aix.— Mathieu de Giswald, sénéchal de Provence, donne décharge à Amiel Gassol, viguiier de Marseille représentant des syndics, de divers objets précieux énumérés dans l'acte qu'il avait donnés en gage aux syndics. Expédition notariée sur parchemin.
- AA 139**
1. 1362, 9 août ; Naples.— Lettres patentes de la reine Jeanne, chargeant le viguiier de veiller à ce que les clavaires et les notaires de la claverie de Marseille ne dépassent pas les droits qu'ils perçoivent, la taxe fixée pour les écritures des autres notaires. 1 sceau. *Pièce scellée.*
 2. 1362, 10 août ; Naples.— Lettres patentes de la reine Jeanne portant que les clavaires de Marseille devront être citoyens de cette ville. 1 sceau. *Pièce scellée.*
 3. 1362, 10 août ; Naples.— Lettres patentes de la reine Jeanne prescrivant au viguiier et au clavaire de Marseille de pourvoir à la confection des cloches servant à l'appel des officiers de la ville. 1 sceau brisé. *Pièce scellée.*
 4. 1362, 15 août ; Naples.— Lettres patentes de la reine Jeanne portant mandement au sénéchal et autres officiers de faire révoquer l'interdit mis contrairement aux dispositions des chapitres de paix pour l'importation à Marseille des vivres et du bois provenant du comté de Provence et des autres états du royaume. 1 sceau. *Pièce scellée.*
 5. 1362, 13 octobre ; Marseille.— Copie vidimée de 5 lettres de la reine Jeanne :
 - 10 août 1362 : règlementant les gages des notaires
 - 8 août 1362 : ordonnant au clavaire royal de ne rien prélever sur les sommes provenant des revenus du port et affectées à la cure et aux ambassades.
 - 9 août 1362 : taxant les honoraires des notaires.

10 août 1362 : ordonnant l'achat d'une cloche pour les assemblées du conseil.

10 août 1362 : aux frais de la cure du port et des ambassades.

AA 139 (suite)

6. 1363, 2 novembre ; Aix.– Lettre de Foulque d'Agout, grand sénéchal de Provence, contenant copie des lettres patentes de la reine Jeanne du 10 août 1362 par lesquelles elle abroge toutes les rêves et impositions levées sur les Marseillais dans divers lieux de la province et notamment à Nice, contrairement à leurs privilèges. Papier .

7. 1363, 2 novembre ; Aix.– Lettre de Foulque d'Agout, grand sénéchal de Provence contenant copie des lettres patentes de la reine Jeanne du 10 août 1362 par lesquelles elle abroge, en faveur des Marseillais, l'interdiction d'exporter certaines marchandises et vivres de divers lieux du royaume ; cette interdiction est levée conformément aux chapitres de paix. Papier.

8. 1366, 25 août ; Castellamare de Scabia.– Lettres patentes de la reine Jeanne renouvelant ordre de remplacer la cloche du palais pour la convocation du conseil de ville.1 sceau brisé. *Pièce scellée.*

9. 1366, 25 août ; Castellamare de Scabia.– Lettres patentes de la reine Jeanne invitant les Marseillais à laisser les Catalans aller et venir avec leurs marchandises et commercer avec eux malgré les représailles (1 sceau brisé). *Pièce scellée.*

AA 140

1. 1368, 25 juin ; Castellamare de Scabia.– Lettre de la reine Jeanne relative aux hostilités avec Louis d'Anjou et demandant aux Marseillais, dont elle invoque la fidélité, de ne pas courir sus aux Catalans.

2. 1369, 6 septembre ; Aix.– Procuracion donnée par Raymond de Baux à Georges de Montmal seigneur de Cadarache et à Guillaume Fabri d'Aix, à l'effet de nommer pour leur procureur un citoyen de Marseille qui sera chargé d'étudier le différend existant entre le comte et la communauté et de s'entendre ensuite avec Raymond d'Agout, ami commun des deux parties (copie sur papier).

3. 1370, 11 juin ; Marseille.- Sentence arbitrale portant que les citoyens et habitants de Marseille n'étant pas soumis aux tailles levées par Raymond de Baux pour la reconstruction des murs du château d'Aubagne, le comte sera tenu de restituer les sommes indûment perçues par lui ou ses officiers.

4. 1370, 1^{er} novembre ; Avignon.- Lettres closes du pape Urbain V, ordonnant la restitution immédiate de marchandises saisies

dans le port sur des navires appartenant à des Florentins. *Pièce scellée.*

AA 140 (suite)

5. 1370, 6 décembre ; Marseille.- Ordre donné par le viguier aux fermiers de la table de la mer de payer à divers particuliers des sommes qui leur avaient été allouées par le Conseil Général en indemnité de pertes subies pendant la guerre ; ces sommes devaient être aux termes même des délibérations, prélevées sur les revenus de la table de la mer.

AA 141

1. 1378, 20 mai ; Château de l'œuf.- Lettre de la reine Jeanne : elle ne donnera que plus tard une réponse aux questions posées par l'Ambassadeur.

2. 1378, 24 septembre ; Fondi.- Bref du pape Clément VII exposant aux Marseillais la façon dont il a été élu pape.

3. 1379, 8 juillet ; Marseille.- Délivrance à la demande de Gilles Boniface, syndic, par le juge du Palais d'extrait de lettres du roi Robert du 10 avril 1315 relatives à l'envoi d'une ambassade à Bougie pour le rachat des prisonniers et des ordonnances du sénéchal et du vice-sénéchal pour le paiement des frais d'ambassade (1316-1317).

4. 1384, 1^{er} octobre ; Arles.- Lettres de Fouques d'Agout, transmettant au viguier de Marseille les pouvoirs de la viguerie d'Aix, ville rebelle envers la reine Jeanne.- Original parchemin scellé du sceau de la sénéchaussée, parti de Sicile et d'Aragon. *Pièce scellée.*

5. 1385, 20 août ; Marseille.- Lettres patentes de la reine Marie racontant le meurtre de la reine Jeanne par Charles de Duras et annonçant qu'elle ne fera jamais la paix avec lui. Un sceau. *Pièce scellée.*

6. 1385, 26 août ; Marseille.- Deux lettres patentes de la reine Marie déclarant la cité d'Aix rebelle et traître et la privant de tous ses privilèges et libertés. *Pièce scellée.*

AA 142

1 et 2. 1385, 28 octobre ; Aix.- Articles de la trêve conclue entre la reine Marie, le roi Louis et la Ville de Marseille d'une part et Balthasar de Spinola au nom de Charles de Duras d'autre part. Notification de la trêve aux officiers des cours de Provence. 2 originaux scellés. *Pièces scellées.*

3. 1385, 8 novembre ; Aix.- Procès-verbal du serment d'observation de la trêve conclue entre les Marseillais partisans de la reine Marie et les Aixois partisans de Charles de Duras.

- AA 142 (suite)**
4. 1385 [1386], 26 février ; Arles.- Procès-verbal du débat intervenu par devant le lieutenant du viguier de Marseille entre la communauté et les péagers d'Arles. Copie des lettres patentes d'exemption accordées par la reine Marie, le 26 août 1385.
 5. 1387, 31 mars ; Marseille.- Pouvoir donné par le Conseil de Ville au viguier et à six conseillers pour faire approuver par la reine Marie, le traité conclu entre Marseille et Arles au sujet de la contribution aux frais d'ambassade. Acte notarié ; expédition contemporaine.
 6. 1387, 30 juin ; Pertuis.- Lettre de la reine Marie avisant les syndics de Marseille que la trêve conclue avec Balthasar de Spinola est prolongée de 15 jours. Papier.
 7. 1387, 20 décembre ; Marseille.- Lettre de la reine Marie portant nomination du sénéchal Georges de Malte. Copie vidimée du 13 février 1408 [1409].
 8. 1399 [1400], 30 janvier ; Tarascon.- Lettres patentes de la reine Marie invitant les syndics à laisser entrer et sortir sans payer de droits un navire appartenant à Louis de Tarente.
- AA 143**
1. 1402, 30 août ; Arles.- Lettres patentes de Louis II comte de Provence, annonçant aux syndics de Marseille qu'il annule les lettres par lesquelles la reine Marie, sa mère, avait déclaré se soustraire à l'autorité du pape Benoît XIII, et leur ordonnant de faire publier sa décision solennellement au peuple. *Pièce scellée.*
 2. 1406 [1407], 4 janvier ; Aix.- Lettre du grand sénéchal de Provence portant mandement au viguier de Marseille d'exiger le paiement immédiat des 1000 florins que la communauté s'est engagée à payer pour le droit de traite foraine, en raison de l'indemnité dont jouissent les habitants de tous droits sur les marchandises entrant et sortant de la province. *Pièce scellée.*
 3. 1406, 23 novembre ; Toulon.- Mandement du sénéchal de Provence au viguier de Marseille pour la réception du pape Benoît XIII. *Pièce scellée.*
 4. 1408 [1409], 31 mars ; Paris.- Lettres de Charles VI, invitant le sénéchal de Beaucaire à faire bénéficier de la prescription – encore qu'elle ne soit pas admise par le style du petit sceau de Montpellier – les héritiers de Montolieu et autres poursuivis en tant que syndics et conseillers par divers particuliers pour le paiement du solde d'un achat de blé fait par la communauté en 1350.
- AA 144**
1. 1408, 8 septembre ; Tarascon.- Lettres de Louis II, comte de Provence, ordonnant, au juge des secondes appellations de

révoquer la sentence du juge des premières dans l'instance portée devant lui par les frères Girard au sujet d'un droit de passage sur un chemin.

AA 144 (suite) 2. 1409, 20 juin ; Saint-Victor les Marseille.- Lettres patentes de Louis II, comte de Provence, permettant aux Marseillais de prêter l'argent au taux de 10%. *Pièce scellée.*

3. 1409, 6 juillet ; Toulon.- Lettres patentes de Louis II, comte de Provence, accordant à la requête des syndics, que les biens de certains Marseillais déclarés en commise par les clavaires royaux seront rendus à leurs possesseurs et que semblables pénalités ne seront plus appliquées à l'avenir. *Pièce scellée.*

4 et 5. 1410, 22 avril ; Saint-Victor les Marseille.- Lettres patentes de Louis II portant que chacun de ses sujets pourra disposer de ses biens, soit par testament soit par donation ou vente nonobstant les statuts contraires faits précédemment, lesquels sont abrogés. (1 original et 1 copie XVe s.). *Pièce scellée.*

6. 1410, 22 avril ; Saint-Victor les Marseille.- Lettres patentes de Louis II portant que le viguier pourra recevoir sans difficultés comme citoyens de Marseille toutes personnes étrangères de même que les compatriotes du comté de Provence et de Forcalquier. *Pièce scellée.*

7. 1411, 31 août ; Marseille.- Lettres patentes de Louis II révoquant Nicolas Guérin de ses fonctions de clavaire royal, scellé. *Pièce scellée.*

AA 145 1. 1413 [1414], 4 février ; Paris.- Lettres patentes de Louis II faisant défenses aux officiers royaux établis à Marseille de disposer du domaine public – rues et places – en faveur de particuliers pour y construire des maisons ou élever des ponts au-dessus de la chaussée. *Pièce scellée.*

2. 1413 [1414], 4 février ; Paris.- Lettres patentes de Louis II, autorisant le viguier à faire payer par le clavaire royal les frais d'ambassade de la commune. *Pièce scellée.*

3. 1413 [1414], 4 février ; Paris.- Lettres patentes de Louis II, prohibant la vente des offices de la Ville de Marseille. *Pièce scellée.*

4. 1414, 4 décembre ; Tarascon.- Lettres du roi Louis II, autorisant les Marseillais à imposer des droits sur les marchands étrangers dont les pays perçoivent des impôts sur les marchandises venant de Marseille. *Pièce scellée.*

5. 1414 [1415], 23 janvier ; Arles.- Lettres du roi Louis II, mandant aux archivaires de la Cour royale de faire enregistrer et déposer aux archives d'Aix diverses lettres octroyées aux Marseillais. *Pièce scellée.*

AA 145 (suite)

6. 1414 [1415], 23 janvier ; Arles.- Lettres de Louis II, portant renonciation à toute poursuite contre les occupants de certaines places du marché qui se tient le lundi où ils ont construit des maisons et contre ceux qui tiennent tables et pêches sur le dit marché. (orig. scellé).- 7. Même lieu et date. Lettres du même portant mandement aux viguiers de ne pas troubler dans leur possession les habitants de Marseille qui occupaient des régales aux faubourgs de la ville (orig.). *Pièce scellée.*

AA 146

1. 1423 [1424], 9 février ; Chinon.- Lettres de Charles VII, autorisant le transport par le Rhône sans droit à payer des bois et matériaux nécessaires à la reconstruction des maisons de Marseille, incendiées par les Aragonais. *Pièce scellée.*

2. 1423 [1424], 16 mars ; Selles.- Lettres de la reine Yolande accordant aux Marseillais un moratoire de 3 ans pour le paiement de leurs dettes avec suspension d'intérêts d'égale durée, en raison des ravages causés par l'invasion des Catalans. 1 sceau. *Pièce scellée.*

3. 1423, 5 juin ; Tarascon.- Lettres de Yolande, autorisant les Marseillais, à exiger, pendant 2 ans, des commerçants étrangers les mêmes droits, qu'on exigeait chez eux des Marseillais. Orig. scellé. *Pièce scellée.*

4. 1425 [1426], 26 janvier ; Marseille.- Sentence arbitrale rendue par Pierre Glandevès, viguier et Antoine Hermentaire maître d'hôtel du roi, entre les syndics et les adjudicataires des rêves du blé, du sel, de la chair salée et du biscuit : les prétentions de ces créanciers, qui auraient en outre prêté une somme de 2400 fl. sont ramenés de 13395 f. à 7000. Expédit. contemp.

5. 1425 [1426], 1 avril ; Aversa.- Lettres du roi Louis III, ordonnant aux maîtres rationnaux de diminuer les censives des biens relevant de sa directe et de faire cesser tout surcens, en raison des dommages supportés par la cité lors de l'invasion des Aragonais. *Pièce scellée.*

6. 1427, 22 août ; Aversa.- Vidimus, délivré le 24 mai 1493 sous forme authentique et scellé par le grand président de la Cour des Comptes, des lettres patentes de Louis III portant défense aux

sénéchaux et autres officiers royaux de rien régler ni ordonner sans le concours du Conseil royal.

AA 146 (suite) 7. 1427 [1428], 1^{er} janvier ; Amboise.- Lettres patentes de Charles VII, roi de France, annulant les représailles autorisées contre les Marseillais au sujet de la prise d'un vaisseau catalan dans le port d'Aigues-Mortes. (un sceau de majesté brisé). *Pièce scellée.*

8. 1427 [1428], 13 janvier ; Amboise.- Lettres de Charles VII, roi de France, avisant le gouverneur de Dauphiné et les sénéchaux de Beaucaire et de Lyon qu'il a autorisé les Marseillais à retirer 6 radeaux de bois pour la reconstruction de leur ville, savoir 3 à tirer du Dauphiné et 3 du Royaume. Un sceau. *Pièce scellée.*

9. 1428 [1429], 7 février ; Aix.- Lettres de Charles du Maine portant qu'en nommant à la charge de juge des secondes appellations Jean de Agusano qui n'était pas docteur, il n'a pas entendu contrevenir aux privilèges de Marseille. *Pièce scellée.*

10. 1430 [1431], 28 mars ; Aix.- Lettre de Pierre de Belleval, demandant au viguier de régler le différend mû entre les syndics et Loup d'Espagne, sous-viguier, au sujet de la vente de son office. *Pièce scellée.*

AA 147 1. 1431, 10 novembre ; Aix.- Ordonnance de Pierre de Belleval, sénéchal de Provence condamnant la ville d'Arles à payer à la ville de Marseille 150 florins en remboursement des droits perçus dans de plus grandes proportions que ne le comportait la convention passée entre les deux villes.

2. 1435, 12 novembre ; Aix.- Lettres du roi René limitant à 4 blancs le salaire des commissaires de la cour portant des dépêches à Marseille. 1 sceau. *Pièce scellée.*

3. 1437 [1438] 20 mars ; Marseille.- Lettres du roi René portant que, en raison des dommages subis par la ville de Marseille lors de l'invasion des Aragonais, la grande cour ou conseil suprême siègera à Marseille, que le juge mage et le juge des 2èmes appellations devront y résider ; que sa maison sera reconstruite et que la Ville devra disposer de la maison pour loger les conseillers et les juges.

AA 148 1. 1439, 5 juillet ; Naples.- Lettres du roi René portant acceptation de diverses demandes exposées par les députés de Marseille sur la justice, les ambassades, les statuts, le droit de tiercerie.- 1 sceau.

Lettres exécutoires de la reine Isabelle et de Tanneguy du Châtel.- 3 parchemins (transcrit au Livre Noir, AA 5, folio 84). *Pièce scellée.*

2. 1439, 17 juillet ; Naples.- Lettres patentes du roi René accordant satisfaction à diverses demandes des Marseillais relatives à la résidence des juges et officiers royaux, à la cure du port, etc.- 1 sceau endommagé.

Lettres exécutoires jointes de Tanneguy du Châtel (2 pièces).
Pièce scellée.

AA 148 (suite)

3. [1439], 16 août. – Lettres du roi René demandant aux syndics et au conseil de ne pas s'opposer à la nomination de Louis Carantene comme sous-viguier.

AA 149

1. 1441, 1^{er} décembre ; Aix.- Lettres d'annexe par Tanneguy du Châtel des lettres patentes du roi René du 3 août 1440.- 1 sceau.
Pièce scellée.

2. 1447, 14 décembre ; Aix.- Lettres du roi René portant révocation de la sauvegarde accordée à Etienne Bilhon.- 1 sceau.
Pièce scellée.

3 à 5. 1448 [1449], 15 février ; Marseille.- Lettres patentes du roi René autorisant les Marseillais à lever les impositions sur les habitants et sur les étrangers. Original scellé (*pièce scellée*) et 2 copies.

6. 1453, 26 juin ; Aix.- Lettres du roi René contenant diverses dispositions favorables aux demandes des Marseillais : droits de chancellerie, usuriers juifs, justice du sénéchal, ban du terroir, débiteurs du fisc.

7. 1453, 7 juillet ; Les Baumes près Sisteron.- Lettres du roi René ordonnant que pour mettre fin au conflit entre les villes de Marseille et d'Aix, les Aixois ne payeront à l'avenir que 5 gros pour 100 florins comme droit du port sur les marchandises et seront exempts de tous autres droits ; qu'en échange les Marseillais ne paieront aucun droit pour les marchandises qu'ils introduiront à Aix.

8 et 9. 1454, 13 juillet ; Avignon.- Lettres du roi René portant nomination de Pierre de Mavallon, seigneur de Ribiers, à la charge de viguier de Marseille.-

Mêmes date et lieu. Autres lettres nommant J. Rollin sous-viguier.

10. 1461 [1462], 12 mars ; Aix.- Lettres de la reine Jeanne de Laval agissant aux lieu et place du roi René, ordonnant au viguier et au juge du Palais de veiller à ce qu'aucun navire ne sorte du port sans avoir payé les droits.

11. 1472, 6 avril ; Marseille.- Amnistie accordée aux Marseillais le 2 janvier 1471, à la suite des troubles de la Cadière, et

confirmation des anciens privilèges de la ville. Vidimus. *Pièce scellée.*

AA 149 (suite) 12. 1473 [1474], 9 avril ; Marseille.- Lettres du roi René autorisant les étrangers à négocier dans Marseille (sauf pirates) avec toute assurance tant par terre que par mer, avec défense aux infidèles d'exporter des armes.

13. 1474 [1475], 2 mars.- Citation des gens de La Cadière devant la Cour d'Aix à la demande de la communauté de Marseille. *Pièce scellée.*

14. 1478 [1479], 18 février ; Marseille.- Lettres patentes du roi René, exemptant les Marseillais de l'office de maître des ports récemment créé en faveur de Jean Signier. *Pièce scellée.*

AA 150 1. 1481 [1482], 9 février ; Aix.- Lettres patentes de Charles III d'Anjou, portant sauf-conduit général en faveur des Marseillais. 1 sceau. *Pièce scellée.*

2. 1481, 3 juillet ; Aix.- Lettres de subrogation données par Charles III d'Anjou, en faveur de Vezean d'Allemagne pour la charge de viguier de Marseille. *Pièce scellée.*

3. 1484, 3 novembre ; Aix.- Ordonnance d'Aymar de Poitiers grand sénéchal de Provence, portant que les Marseillais ne seront point soumis à la contribution de 2% imposée sur les marchandises arrivant dans le port de Marseille *Pièce scellée.*

4 et 5. 1484 [1485], 10 janvier ; Montargis et 1485, 27 octobre ; Bourges.- Lettres patentes de Charles VIII portant que toutes les marchandises débarquées au port de Marseille pourront être transportées et vendues à l'intérieur du royaume. *Pièce scellée.* Vidimus des deux lettres (28 janvier 1485 [1486]).

6. 1485, 18 août ; Aix.- Procès-verbal d'ambassade envoyé à Antoine d'Ancézune, écuyer du roi, visiteur général des gabelles du Languedoc, chargé de lever en Provence le ban et l'arrière ban des comtés ; sur la présentation des privilèges accordés aux Marseillais par les souverains anciens et modernes, le commissaire royal déclare qu'il n'entend pas y contrevenir.

7. 1485, 27 octobre ; Bourges.- Lettres patentes de Charles VIII portant sauf-conduit général pour les Marseillais. *Pièce scellée.*

8. 1485, 27 octobre ; Bourges.- Lettres de Charles VIII portant commandement au viguier et aux juges de Marseille, de faire payer sans délai, aux consuls, l'argent dû à la communauté en exerçant toutes contraintes sur les débiteurs. 1 sceau. *Pièce scellée.*

9. 1485, 27 octobre ; Bourges.- Lettres de Charles VIII invitant Guillaume de Briçonnet, général des finances de Provence à ouvrir une information sur la demande des Consuls de Marseille tendant à obtenir pour la Ville l'exemption des tailles et subsides. *Pièce scellée.*
- AA 150** (suite)
10. 1485, 1^{er} décembre ; Bourges.- Lettres patentes de Charles VIII prescrivant diverses mesures contre les abus commis par les Juifs envers leurs débiteurs. *Pièce scellée.*
11. 1485, 6 décembre ; Melun.- Lettres patentes de Charles VIII autorisant les Juifs à sortir de Marseille et de Provence avec leurs ménages, sans aucun empêchement. *Pièce scellée.*
- AA 151** 1225, 20 novembre ; Marseille.- Vidimus, en date du 25 avril 1289, de la convention passée le 20 novembre 1225 entre Spinus de Sorezina, podestat, au nom des habitants de Marseille et Raimond de Baux et sa femme Alasacie pour la cession de ses droits seigneuriaux sur la ville et son district avec promesse de défendre les Marseillais contre toute personne voulant faire la guerre à la commune.
Un rouleau parchemin. Copie AA 5, f° 65, v.
- AA 152** 1385-1485.- 23 pièces papier.
Copies et extraits de lettres patentes portant pour la plupart confirmation des privilèges.
- AA 153** 1388 [?) – 1476.- 6 pièces papier.
Lettres missives. Une lettre de la reine Marie.
5 lettres du roi René.
- AA 154** Fin XVe siècle.- 19 pièces papier.
2 lettres missives de Charles VIII [s.d.]. 17 lettres missives de Louis XII.
- AA 155** 1388-1485.- 25 pièces papier.
Lettres missives des grands sénéchaux. 1 lettre de Georges de Marles (1388). 2 lettres de Ferry de Vaudimart (1463). 6 lettres de Jean de Cassa.- 11 lettres d'Aymar de Poitiers.
- AA 156** 1516-1585.- 7 p. parchemin. 17 p. papier.
Privilèges. 1516, 24 janvier. Procès-verbal du serment prêté par François Ier de maintenir et confirmer les privilèges des Marseillais. Copie des lettres patentes d'exemptions des 15 juin 1526, septembre 1543, 12 janvier 1544, 12 avril 1544, 9 juillet 1548 (voir AA 53), 1^{er} juin 1557 (AA 54).

- 1528, 22 août.- Lettres patentes de François 1^{er}, et sentence du juge-mage exemptant les Marseillais de la contribution levée pour la réparation de la tour de Toulon. 1575, 12 septembre, lettres patentes d'Henri III exemptant les Marseillais de la contribution aux frais du voyage de Pologne (sceau). 1577, 16 septembre, lettres patentes d'Henri III, exemptant les Marseillais du droit imposé sur les vins sortant du royaume. 1585, 25 janvier, lettres patentes d'Henri III, portant confirmation de divers privilèges. etc...
- AA 157** 1610-1660.- 2 p. parchemin. 6 p. papier.
Privilèges. – 1610, mai.- Procès-verbal du serment de fidélité prêté par les consuls au roi de France. Copies de lettres patentes créant 10 bureaux d'élections en Provence, Marseille étant excepté (juillet 1629). 1645.- Arrêt du Conseil d'Etat portant exceptions de la taille.
- AA 158** 1526-1569.- 19 pièces papier.
Copies de lettres patentes confirmant les privilèges. Disparition du livre vert (1597) et monitoire.
- AA 159** 1548-1557.- Lettres missives. 6 lettres d'Henri II (1548-1557). 3 lettres de Catherine de Médicis (1563-1580). 1 lettre de Louis de Bourbon, prince de Condé (1563). 15 lettres d'Henri III (1574-1585).
- AA 160** 1597-1627.- Lettres missives. 15 lettres d'Henri IV (1597-1607). 5 lettres de Marie de Médicis (1612-1627).
- AA 161** 1610-1642.- Lettres missives. 152 lettres de Louis XIII.
- AA 162** 1643-1696.- Lettres missives. 80 lettres de Louis XIV. Réserve. 2 lettres d'Anne d'Autriche.
- AA 163** 1644-1715.- Lettres missives. 3 lettres de Gaston d'Orléans (1644-1650). 1 lettre de Louis de Bourbon (le Grand Condé) 1651. 1 lettre de Philippe d'Orléans (le Régent) 1715. Voir lettre de Mazarin à BB 419, 15 mai 1653.
- AA 164** 1578-1706.- 4 p.
Gouverneurs de Provence.
- AA 165** 1573-1661.- 6 p.
Gouverneurs de Provence.
- AA 166** 1470-1650.- Charge de viguier et gouverneur-viguier.

1660-1789.- Pièces concernant les démêlés des échevins avec la famille de Pilles.
- AA 167** 1579-1789.- Préséances – cérémonial.

- AA 168** 1584-1784.- Faire-part d'événements – Naissances, mariages, décès, etc..
- AA 169** Entrées du roi, des princes, des ambassadeurs.
Fêtes et réjouissances publiques – réceptions. Prince d'amour – Cavalier de Saint-Victor (1516-1788).
- AA 170** 1579-1788.- Personnages de passage à Marseille. Lettres d'avis ou de remerciements pour les honneurs à rendre ou rendus.
- AA 171** XVe s. – 1649.- Etats de Provence. (XVe s.- 1788).- Etats généraux avant 1789.
- AA 172** Etats généraux de 1789. Pièces relatives à leur convocation. 1787-1789.
- AA 173** Etats généraux de 1789. Lettres relatives à leur convocation. 1787 – 1789.
- AA 174** Etats généraux de 1789. Doléances. 1788 – 1789.
- AA 175** 1325 – 1489.- parch. papier.
Ambassades, requêtes des Marseillais auprès des rois et reines de Provence.
- AA 176** Ambassades. Instructions aux députés 1480 à 1621.
- AA 177** 1610-1778.- Ambassades. Instructions aux députés. Etats des pièces à eux confiées.- Correspondances relatives aux députations en Cour.
- AA 178** Ambassades et députations en Cour. Comptes de frais de voyage (1543 – 1593).
- AA 179** Ambassades et députations en Cour. Procès au sujet des frais de voyage (1559 – 1593).
- AA 180** Ambassades et députations. Procès avec de Glandevès et Balthazar de Vias au sujet de leurs frais de voyage (1575 – 1622).
- AA 181** Ambassades et députations. Procès au sujet des frais de voyage (1611 – 1662).

